

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Moncef Boussannouga ZAMMOURI (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Ahmed BELAIFA (Associés - M.T.B.F).

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 284 059	2 284 059
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 052 619)	(1 983 916)
	(B.1)	231 440	300 143
Immobilisations corporelles		13 233 907	12 151 113
Amortissements des immobilisations corporelles		(8 124 738)	(7 813 937)
	(B.1)	5 109 169	4 337 176
Immobilisations financières	(B.2)	41 273 862	37 074 716
Total des actifs immobilisés		46 614 471	41 712 035
Total des actifs non courants		46 614 471	41 712 035
Actifs courants			
Stocks	(B.3)	53 274 225	36 742 093
Clients et comptes rattachés		15 470 347	12 998 953
Provisions sur comptes clients		(1 365 369)	(1 272 292)
	(B.4)	14 104 978	11 726 661
Autres actifs courants		5 070 060	2 352 938
Provisions sur autres actifs courants		(2 000)	(2 000)
	(B.5)	5 068 060	2 350 938
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	44 201 142	82 806 826
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	12 908 382	9 030 511
Total des actifs courants		129 556 787	142 657 029
Total des actifs		176 171 258	184 369 064

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2018	31 décembre 2017
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		21 200 067	21 200 067
Résultats reportés		30 277 928	24 346 129
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		89 727 995	83 796 196
Résultat de l'exercice		25 295 162	29 455 549
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	115 023 157	113 251 745
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	350 000	350 000
Total des passifs non courants		390 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	57 304 442	64 035 716
Autres passifs courants	(B.11)	3 325 726	6 691 358
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	127 933	245
Total des passifs courants		60 758 101	70 727 319
Total des passifs		61 148 101	71 117 319
Total des capitaux propres et des passifs		176 171 258	184 369 064

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2018	31 décembre 2017
Revenus	(R.1)	180 269 448	215 533 408
Coûts des ventes	(R.2)	(146 824 938)	(176 508 517)
Marge Brute		33 444 510	39 024 891
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 221 869	1 344 913
Frais de distribution	(R.4)	(4 736 935)	(4 736 568)
Frais d'administration	(R.5)	(4 970 061)	(4 523 179)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 019 222)	(1 215 554)
Total des charges d'exploitation		(9 504 349)	(9 130 388)
Résultat d'exploitation		23 940 161	29 894 503
Charges financières nettes	(R.7)	(191 630)	(153 217)
Produits des placements	(R.8)	9 529 082	8 869 489
Autres gains ordinaires	(R.9)	50 222	67 814
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(36 207)	(19 487)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		33 291 628	38 659 102
Impôt sur les bénéfices		(7 688 909)	(9 203 553)
Contribution sociale de solidarité		(307 557)	-
Résultat des activités ordinaires après impôt		25 295 162	29 455 549
Résultat net de l'exercice		25 295 162	29 455 549

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Exercice de 12 mois clos le

Notes	31-déc-18	31-déc-17
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		
Résultat net	25 295 162	29 455 549
Ajustements pour		
*Amortissements et provisions (F.1)	715 518	538 168
*Reprises sur provisions	(242 937)	(6 031)
*Variation des :		
- Stocks (F.2)	(16 532 132)	5 320 078
- Créances clients (F.2)	(2 471 394)	3 542 657
- Autres actifs (F.2)	(2 717 122)	2 444 591
- Fournisseurs et autres dettes (F.3)	(10 096 906)	(17 528 314)
*Autres ajustements		
- Plus ou moins-values de cession	-	(2 001)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'exploitation	(6 049 811)	23 764 697
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (F.4)	(1 082 794)	(356 112)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	-	36 424
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières (F.5)	(4 899 146)	(13 955 000)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	700 000	100 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(5 281 940)	(14 174 688)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes et autres distributions	(23 523 750)	(19 890 000)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(23 523 750)	(19 890 000)
Variation de trésorerie	(34 855 501)	(10 299 991)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>91 837 092</i>	<i>102 137 083</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i> (F.6)	<i>56 981 591</i>	<i>91 837 092</i>

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Revenus	180 269 448	215 533 408
Autres Produits d'Exploitation	1 221 869	1 344 913
Coût d'achat des Marchandises Vendus	(145 722 434)	(175 371 813)
Marge Commerciale	35 768 883	41 506 508
Autres Charges Externes	(3 875 813)	(3 800 654)
Valeur Ajoutée Brute	31 893 070	37 705 854
Charges du Personnel	(6 933 688)	(6 595 797)
Impôts et Taxes	(489 390)	(617 917)
Excédent Brut d'Exploitation	24 469 992	30 492 140
Autres Produits Ordinaires	50 222	67 814
Produits Financiers	9 529 082	8 869 489
Autres Charges Ordinaires	(93 456)	(84 987)
Charges Financières	(191 630)	(153 217)
Dotations aux Amortissements et Provisions	(472 582)	(532 137)
Impôt sur les sociétés	(7 688 909)	(9 203 553)
Contribution sociale de solidarité	(307 557)	-
Résultat des activités ordinaires	25 295 162	29 455 549
Résultat net de l'exercice	25 295 162	29 455 549

Notes aux Etats Financiers

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A «Automobile Réseau Tunisien et Services» (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque «RENAULT» et «DACIA» et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsqu'ARTES S.A a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2017	Acq	Cession ou reclasst	Valeur brute au 31/12/2018	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2017	Dotations	Reprises sur cessions	Amorts cumulés/Pro visions au 31/12/2018	VCN au 31/12/2018	VCN au 31/12/2017
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(727 501)	(50 000)	-	(777 501)	222 499	272 499
Logiciels	1 283 309	-	-	1 283 309	(1 256 415)	(18 703)	-	(1 275 118)	8 190	26 894
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750	750
Total Immobilisations Incorporelles	2 284 059	-	-	2 284 059	(1 983 916)	(68 703)	-	(2 052 619)	231 440	300 143
Terrains	3 117 512	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	1 048 962	(1 048 962)	-	-	(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	3 234 593	44 282	-	3 278 875	(2 873 904)	(80 521)	-	(2 954 425)	324 450	360 689
Matériel industriel	1 089 252	34 954	-	1 124 206	(959 537)	(27 690)	-	(987 227)	136 979	129 715
Outillage industriel	110 666	12 921	-	123 587	(96 968)	(4 621)	-	(101 589)	21 998	13 698
Matériel de transport	1 040 781	124 410	-	1 165 191	(854 963)	(80 975)	-	(935 938)	229 253	185 818
Equipement de bureau	783 134	1 213	-	784 347	(692 275)	(24 073)	-	(716 348)	67 999	90 859
Autres immobilisations corporelles	180 550	870	-	181 420	(119 684)	(12 300)	-	(131 984)	49 436	60 866
Matériel informatique	1 063 022	26 410	-	1 089 432	(974 071)	(63 437)	-	(1 037 508)	51 924	88 951
AAI divers	140 034	30 129	-	170 163	(54 577)	(17 184)	-	(71 761)	98 402	85 457
Immob corporelles en cours	321 689	807 605	-	1 129 294	(138 996)	-	-	(138 996)	990 298	182 693
Avances et acomptes sur immob. corporelles	20 918	-	-	20 918	-	-	-	-	20 918	20 918
Total Immobilisations corporelles	12 151 113	1 082 794	-	13 233 907	(7 813 937)	(310 801)	-	(8 124 738)	5 109 169	4 337 176
Total Immob. corporelles et incorporelles	14 435 172	1 082 794	-	15 517 966	(9 797 853)	(379 504)	-	(10 177 357)	5 340 609	4 637 319

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2018 un solde de 41 273 862 DT contre un solde de 37 074 716 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2018
- SIDEV	10 600 000	-	-	10 600 000
- WALLYS SERVICES	355 000	4 880 400	-	5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850	-	-	4 999 850
- BOWDEN	100	-	-	100
- AUTRONIC	587 820	-	-	587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	-	-	10 621
- ADEV	2 866 700	-	-	2 866 700
- ARTIMO	12 500 000	-	-	12 500 000
- UIB	1 485 714	-	-	1 485 714
- VEDEV	149 550	-	-	149 550
Total brut des Titres de participation	33 555 355	4 880 400		38 435 755
Titres Immobilisés	3 400 000	-	700 000	2 700 000
Dépôts et cautionnements	119 361	18 746	-	138 107
Total	37 074 716	4 899 146	700 000	41 273 862

B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2018, un solde de 53 274 225 DT contre un solde de 36 742 093 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Véhicules neufs	53 152 810	26 728 648
Pièces de rechange	121 415	54 993
Véhicules neufs en transit	-	9 958 452
Total	53 274 225	36 742 093

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2018 un solde net de 14 104 978 DT contre un solde net de 11 726 661 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Clients VN et APV	7 882 555	11 387 788
Clients effets à recevoir	6 207 024	328 218
Autres clients	15 399	10 655
Clients douteux	1 365 369	1 272 292
Total brut	15 470 347	12 998 953
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 365 369)	(1 272 292)
Total net	14 104 978	11 726 661

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2018 un solde net de 5 068 060 DT contre un solde net de 2 350 938 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Personnel	140 922	155 767
Etat impôts et taxes	3 200 710	725 457
Avances aux fournisseurs	450 092	159 674
Compte de régularisation actif	1 198 251	1 100 077
Autres débiteurs divers	80 085	211 963
Total brut	5 070 060	2 352 938
Provision pour dépréciation des autres actifs	(2 000)	(2 000)
Total net	5 068 060	2 350 938

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 44 201 142 DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 82 806 826 DT au 31 décembre 2017 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2018 un solde de 12 908 382 DT contre un solde de 9 030 511 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
ATTIJARI BANK	2 255 020	1 409 205
BT	4 214 490	1 198 554
ZITOUNA	104 476	243 790
ARAB TUNISIAN BANK	26 378	71 646
UIB	5 148 890	32 586
AMEN BANQUE	90 255	40 878
UBCI	352 605	293 710
ABC	20 671	20 344
STB	140 556	676 244
BNA	-	4 643 941
BIAT	390 383	286 459
BH	15 253	33 076
BTL	142 357	-
Chèques à encaisser	-	73 000
Caisse à fond fixe	7 000	7 000
CCP	48	78
Total	12 908 382	9 030 511

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2018 une valeur de 115 023 157 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016	38 250 000	3 825 000	6 715 473	59 594	29 893 393	24 942 736	103 686 196
Affectation du résultat 2016 (PV AGO du 24 juillet 2017)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	24 942 736	(24 942 736)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(19 890 000)	-	(19 890 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	29 455 549	29 455 549
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 600 000		(10 600 000)		-
Capitaux propres au 31/12/2017	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	24 346 129	29 455 549	113 251 745
Affectation du résultat 2017 (PV AGO du 18/06/2018)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	29 455 549	(29 455 549)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(23 523 750)	-	(23 523 750)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	25 295 162	25 295 162
- Réserve spéciale de réinvestissement			-		-		-
Capitaux propres au 31/12/2018	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	30 277 928	25 295 162	115 023 157

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2018 un solde de 350 000 DT contre le même solde au 31 décembre 2017.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2018 un solde de 57 304 442 DT contre un solde de 64 035 716DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	37 325 357	27 952 721
Effets à payer	19 782 600	26 064 388
Fournisseurs - factures non encore parvenues	196 485	10 018 607
Total	57 304 442	64 035 716

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2018 un solde de 3 325 726 DT contre un solde de 6 691 358 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Etat - impôts et taxes	581 002	4 692 117
Avances et acomptes clients	465 114	186 973
Créditeurs divers	624 481	631 325
Personnel	959 624	831 350
Compte de régularisation passif	695 505	349 593
Total	3 325 726	6 691 358

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde 127 933 DT au 31 décembre 2018 contre un solde 245 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
BTK	265	205
BTL	-	40
BNA	127 668	-
Total	127 933	245

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 180 269 448 DT au titre de l'exercice 2018 contre 215 533 408 DT au titre de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Ventes de véhicules neufs	173 876 833	208 402 413
Ventes pièces de rechange y compris huile	4 612 052	4 944 950
Ventes travaux atelier	1 206 714	1 430 525
Ventes garanties	414 269	514 927
Ventes de matériels extérieurs pour VN	159 580	240 593
Total	180 269 448	215 533 408

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2018 s'élève à 146 824 938 DT contre 176 508 517 DT encourus au cours de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Achats de marchandises consommées	145 728 917	175 376 927
Charges de personnel	730 821	761 940
Autres charges d'exploitation	365 200	369 650
Total	146 824 938	176 508 517

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 221 869 DT au titre de l'exercice 2018 contre 1 344 913 DT au titre de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Autres activités et revenus des immeubles	844 050	1 090 879
Transfert de charges	354 594	245 933
Ventes déchets	23 201	7 533
Parking	24	568
Total	1 221 869	1 344 913

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 4 736 935 DT contre 4 736 568DT encourus au cours de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Charge de personnel	2 571 406	2 507 040
Autres charges d'exploitation	1 773 297	1 851 181
Achats d'approvisionnements	392 232	378 347
Total	4 736 935	4 736 568

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 4 970 061 DT contre 4 523 179 DT encourus au cours de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Charges de personnel	3 631 460	3 326 817
Autres charges d'exploitation	963 456	825 189
Achats d'approvisionnements consommés	375 145	371 173
Total	4 970 061	4 523 179

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 1 019 222 DT contre 1 215 554 DT encourues au cours de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Autres charges d'exploitation	546 640	683 417
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	472 582	532 137
Total	1 019 222	1 215 554

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 191 630 DT au titre de l'exercice 2018 contre 153 217 DT au titre de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Charges financières	124 478	120 389
Intérêts sur effets VN	1 898	4 218
Pertes de change	65 254	28 610
Total	191 630	153 217

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 9 529 082 DT contre 8 869 489 DT réalisés au cours de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Dividendes reçus d'ARTEGROS	1 999 940	1 999 940
Dividendes reçus d'ADEV	430 005	-
Dividendes reçus de l'UIB	68 503	63 233
Dividendes reçus d'AUTRONIC	255 953	-
Autres dividendes	6 848	4 594
Produits sur placements à court terme	6 767 833	6 801 722
Total	9 529 082	8 869 489

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 50 222 DT au titre de l'exercice 2018 contre 67 814 DT au titre de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Plus-Value sur cession voitures	-	2 001
Autres gains	50 222	65 813
Total	50 222	67 814

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 36 207 DT au titre de l'exercice 2018 contre 19 487 DT au titre de l'exercice 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Autres pertes ordinaires	36 207	19 487
Total	36 207	19 487

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	310 801
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	68 703
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients	336 014
Total	715 518
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(242 937)
Total	(242 937)

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2018 (a)	Solde au 31/12/2017 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	53 274 225	36 742 093	(16 532 132)
Créances clients	15 470 347	12 998 953	(2 471 394)
Autres actifs	5 070 060	2 352 938	(2 717 122)
Variation des actifs	73 814 632	52 093 984	(21 720 648)

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2018 (a)	Solde au 31/12/2017 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	57 304 442	64 035 716	(6 731 274)
Autres dettes	3 325 726	6 691 358	(3 365 632)
Variation des passifs	60 630 168	70 727 074	(10 096 906)

F.4. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(1 082 794)
Total	(1 082 794)

F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres WALLYS SERVICES	4 880 400
Dépôts et cautionnements	18 746
Total	4 899 146

F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2018
Placements à court terme	44 201 142
BTK	(265)
ATTIJARI BANK	2 255 020
BT	4 214 490
ZITOUNA	104 476
ARAB TUNISIAN BANK	26 378
UIB	5 148 890
AMEN BANQUE	90 255
UBCI	352 605
ABC	20 671
STB	140 556
BNA	(127 668)
BIAT	390 383
BH	15 253
BTL	142 357
Chèques à encaisser	-
Caisse à fond fixe	7 000
CCP	48
Total	56 981 591

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	1 778 610	1 778 610	-
Total	1 778 610	1 778 610	-

(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2018 et 2017 se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Résultat net	25 295 162	29 455 549
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Résultat par action	0.661	0.770

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

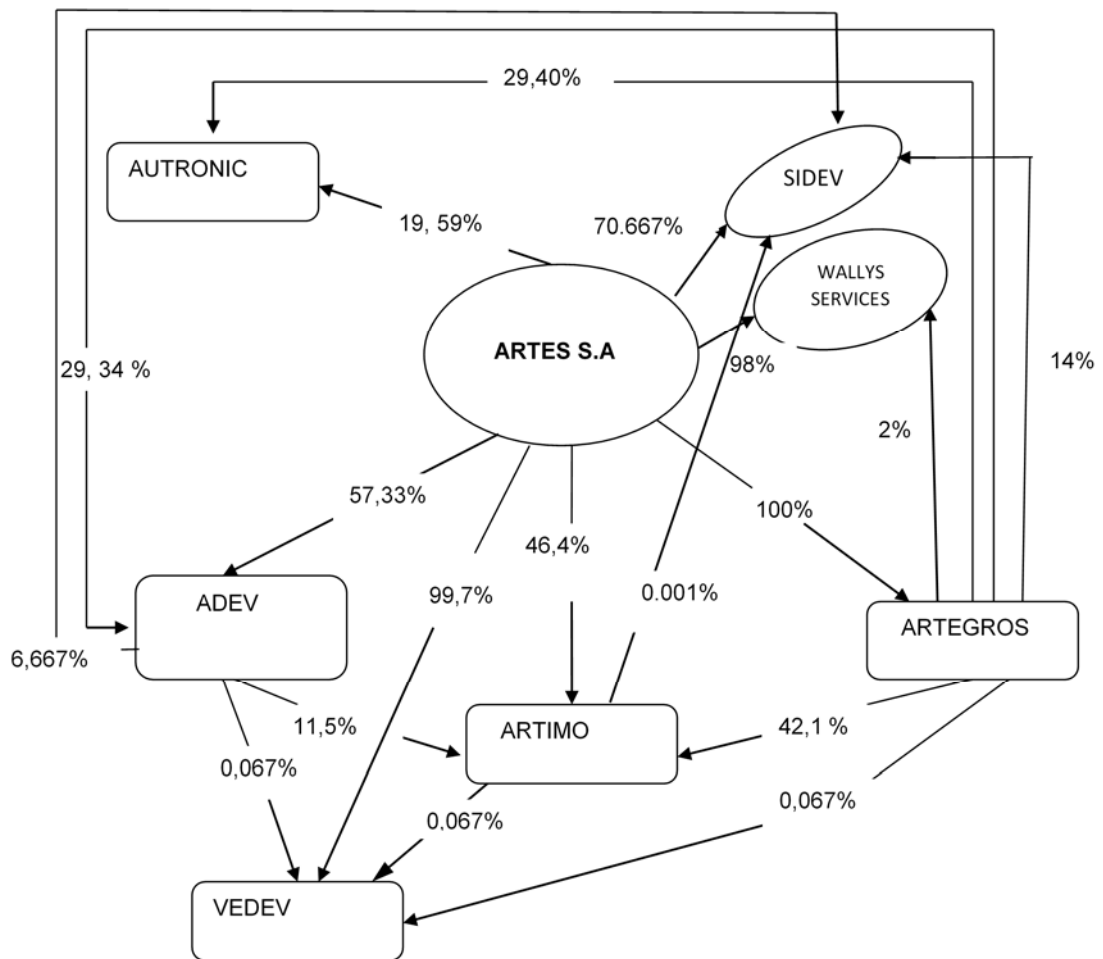
VI. Notes sur les parties liées

6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes : DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS, TMM, IMMOBILIER DE MAGHREB, POINT COM, MINOTERIE LA SOUKRA, ITUCY PEUGEOT, MODERN INDUSTRIE et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT.

6.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 3 912 087 DT hors TVA. Au 31 décembre 2018, la dette du fournisseur «ARTEGROS» s'élève à 309 419DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 105 931 DT hors TVA. Au 31 décembre 2018, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde débiteur de 49 156 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes réalisées avec la société « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 404 DT hors TVA. Au 31 décembre 2018, la créance du client « WALLYS SERVICES » représente un solde débiteur de 480 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes réalisées avec la société « AUTRONIC » s'élèvent à 1 422 DT hors TVA. Au 31 décembre 2018, la créance du client « AUTRONIC » présente un solde débiteur de 1 692 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * « AUTRONIC » au titre de l'exercice 2015 pour un montant total de 184 183 DT et au titre de l'exercice 2016 pour un montant total de 71 769 DT.
 - * «ARTEGROS SA» au titre de l'exercice 2017 pour un montant total de 1 999 940 DT.
 - * « ADEV » au titre de l'exercice 2017 pour un montant total de 430 005 DT.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L.» une convention pour la mise à disposition d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 69 460 DT en hors taxes.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L.» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, le loyer correspondant s'élève à 486 204 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 104 188 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs

d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 256 997 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société « ADEV SARL ». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 55 568 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 138 919 DT en hors taxes.
- Durant l'exercice 2018, la société « WALLYS SERVICES » a payé un montant de 95 000 DT à la société « ARTES S.A. » au titre du remboursement du compte courant associé. Au 31 décembre 2018, le solde de ce compte s'élève à 496 DT.
- Au cours de l'exercice 2017, la société « ARTES S.A. » a payé des dépenses d'enregistrement ainsi que des frais divers pour le compte de sa filiale « WALLYS SERVICES » pour un montant de 22 525 DT. Au 31 décembre 2018, le solde de cette créance s'élève à 22 525 DT.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2018 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires HT 2018	Créance au 31/12/2018
DALMAS	29 907	47 164
ITUCY PEUGEOT	6 823	3 812
MINOTERIE LA SOUKRA	6 036	2 377
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	8 351	3 043
AFRI IMMOBILIERE	82 129	97 500
IMMOBILIER DE MAGREB	118 539	-
AFRIVISION	6 204	4 954
AFRIVISION SERVICES	336	324
BESTOPLAST	78 934	-
Total	337 259	159 174

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Établissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à

la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Etablissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la charge de loyer s'élève à 321 739 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2018, la charge de loyer s'élève à 238 518 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2018, se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2018	Dettes au 31/12/2018
AFRIVISION SERVICES	9 564	11 988
SONY AFRIVISION	4 379	360
DALMAS (Achat)	681	-
Total	14 624	12 348

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Président du Conseil d'Administration au titre de la supervision, de la planification et des conseils accordés à la société est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 24 juin 2016. Cette rémunération s'élève à 37 500 DT net par an.
- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2017. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 210 000 dinars.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2017 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 juin 2018 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2017 pour un montant global de 25 000 DT.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération	63 469	-	476 742	-	45 000	60 000
- Jetons de présence					(25 000)	-
- Renonciation aux jetons de présence						
Total	63 469	-	476 742	-	20 000	60 000

C. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- La rémunération et les avantages accordés au Président du Conseil d'Administration de la société « ARTES S.A. » par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
 1. Par la société ARTEGROS SA : une rémunération nette de 37 500 DT par an
 2. Par la société ARTIMO SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an
 3. Par la société ADEV SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général de la société « ARTES S.A. » par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
 1. Par la société ARTEGROS SA : un salaire net de 105 000 DT par an
 2. Par la société ADEV SARL : un salaire net de 105 000 DT par an

VII. Evénements Postérieurs :

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 avril 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

Tunis, le 20 mai 2019

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 115 023 157 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 25 295 162 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Les revenus, figurant à l'état de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour un montant de 180 millions de dinars et représentant le poste le plus important de l'état de résultat, sont comptabilisés lorsque la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété.

Ainsi, nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit.

En réponse, nous avons examiné, évalué et testé les contrôles pertinents du cycle revenus.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques détaillés des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F***

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Ahmed Belaïfa

Moncef Boussanouga Zammouri

Rapport Spécial

Tunis, le 20 mai 2019

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisés de l'existence de conventions et opérations conclues au cours de l'exercice 2018 et visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 69 460 DT en hors taxes.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, le loyer correspondant s'élève à 486 204 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 104 188 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ARTEGROS S.A» un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 256 997 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société «ADEV SARL ». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 55 568 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ADEV SARL » un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 138 919 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Établissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Etablissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la charge de loyer s'élève à 383 022 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2018, la charge de loyer s'élève à 238 518 DT en hors taxes.
- Durant l'exercice 2018, la société « WALLYS SERVICES » a payé un montant de 95 000 DT à la société « ARTES S.A. » au titre du remboursement du compte courant associé. Au 31 décembre 2018, le solde de ce compte s'élève à 496 DT.

- Au cours de l'exercice 2017, la société « ARTES S.A. » a payé des dépenses d'enregistrement ainsi que des frais divers pour le compte de sa filiale « WALLYS SERVICES » pour un montant de 22 525 DT. Au 31 décembre 2018, le solde de cette créance s'élève à 22 525 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Président du Conseil d'Administration au titre de la supervision, de la planification et des conseils fournis à la société est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 24 juin 2016. Cette rémunération s'élève à 37 500 DT net par an.
- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2017. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 210 000 dinars.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2017 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 juin 2018 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.
Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2017 pour un montant global de 25 000 DT.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération	63 469	-	476 742	-		
- Jetons de présence					45 000	60 000
- Renonciation aux jetons de présence					(25 000)	-
Total	63 469	-	476 742	-	20 000	60 000

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- La rémunération et les avantages accordés au Président du Conseil d'Administration par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
 1. Par la société ARTEGROS SA : une rémunération nette de 37 500 DT par an
 2. Par la société ARTIMO SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an
 3. Par la société ADEV SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
 1. Par la société ARTEGROS SA : un salaire net de 105 000 DT par an
 2. Par la société ADEV SARL : un salaire net de 105 000 DT par an.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

Les Commissaires aux Comptes F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Associés - M.T.B.F

Ahmed Belaifa

Moncef Boussanouga Zammouri